

Monsieur le Président du CTL,

Mesdames, Messieurs les membres du CTL,

Monsieur le Président du CTL, vous venez de prendre vos fonctions en tant que Directeur Régional du Grand Est. Pour notre première prise de contact officielle, vous héritez d'une situation dégradée et de sujets que nous traînons depuis 2 ans.

L'ordre du jour de ce CTL porte sur de pseudo-comptes-rendus de 2018 et 2019, sur la gestion des enquêteurs, sur le bilan social pour lequel aucun document n'a été fourni, sur le calendrier des réunions de dialogue social et sur la mise en place de groupes de travail. Certains sont demandés par les OS, d'autres non. Les élus se sont déjà exprimés sur la charte de mobilité il y a 2 ans. Nous n'attendons que la proposition finale de la Direction, si possible prenant en compte toutes les remarques des élus.

### **Dialogue social**

Les élus sont très attachés à un dialogue social de qualité basé sur des échanges respectueux de la parole et du travail de chacun. Trop souvent ces dernières années, le dialogue social s'est réduit à une présentation de décisions déjà prises, à des informations tronquées et erronées descendues de la DG. Les réunions de dialogue social se font, encore pour celle-ci avec des documents minimalistes arrivés tardivement lorsqu'il y en a.

Les élus du personnel demandent à être associés en amont à tout projet (refonte, travaux, réorganisation, restructuration) et tout au long des projets afin de pouvoir exprimer les besoins du personnel, et pouvoir y proposer des modifications.

### **Refonte des règlements intérieurs**

Concernant la refonte du règlement intérieur, ce projet touchant au quotidien des personnels, nous demandons que l'ensemble du personnel soit informé régulièrement, dans chaque établissement, des travaux nationaux et consulté en amont de toutes modifications locales, comme cela est prévu dans la FAQ.

Les groupes de travail sur le sujet ne peuvent se réunir aux élus.

Nous refusons d'enclencher toute modification locale avant la finalisation des travaux nationaux, c'est-à-dire pas avant le 17 décembre, où nous aborderons le sujet des délais de route.

### **Conditions de travail**

Les 3 établissements du Grand Est ont subi des baisses d'effectifs très importantes en quelques années. Pour exemple, le site de Nancy est passé de 165 agents en 2005 à moins de 90 actuellement. La réforme territoriale avec la restructuration des SED et des SAR est encore un bouleversement pour les agents des 3 sites. Rien n'est stabilisé. La charge de travail des équipes DSP et SAR est trop importante au regard des effectifs.

Cela nous inquiète particulièrement d'autant que des baisses d'effectifs sont encore prévues pour le Grand Est, sans que la charge de travail ne diminue.

Avec la mise en œuvre du fichier électoral unique, le site BRPP et le PIC ont eu une charge de travail très importante depuis près d'un an. Cette charge est loin de se réduire d'autant que les activités du PIC sont en constante augmentation et que le site BRPP se réorganise. Nous demandons un véritable état des lieux de la situation de ces équipes et un accompagnement pour réorganiser le PIC.

Les DEM et le site Prix vont se réorganiser avec les Maiol DEM Prix. Ces sujets sont en cours d'examen au niveau national et pourtant la Direction a commencé à modifier les organisations sans y associer les élus du personnel. Nous vous alertons sur l'impact que peut avoir un manque de gestion et d'accompagnement des équipes en pleine évolution d'activités.

### **Condition de vie au travail**

L'espace restauration de Nancy a fermé en juillet 2018. Une trentaine d'agents mange au conseil départemental situé à 15 minutes à pied aller, soit 30 minutes aller-retour.

Plusieurs y vont en voiture pour économiser du temps .... pas très écologique !

Nous demandons qu'un temps de 15-20 minutes en régularisation comptable soit ajouté aux agents se rendant au conseil départemental.

Une quinzaine d'agents mange dans les locaux de l'Insee et utilise le micro-ondes laissé à disposition des agents et le réfrigérateur acheté par la DSP. Le chef de SAR a indiqué que l'espace restauration serait vidé et fermé à une date non encore connue, laissant les agents sans espace de convivialité, alors que l'espace du rez-de-jardin a été refait récemment. Le financement d'un espace de convivialité aurait été demandé à la DG sans date de mise en œuvre.

Compte tenu des aménagements effectués dans de nombreux établissements (DG, Strasbourg, Reims, Orléans, ....), les refus répétés d'aménagements et la volonté de l'ancienne Direction de fermer notre espace de restauration sont vécus comme une grande injustice. Pourquoi à Bordeaux et à Clermont-Ferrand, une solution a-t-elle été trouvée pour maintenir un service de restauration sur place et pas à Nancy ?

Comme nous l'avons demandé à plusieurs reprises, il est important que les agents qui ne veulent pas manger au conseil départemental puissent avoir un espace interne pour se restaurer, comme les petites cuisines à la DG ou à Strasbourg.

Nous vous demandons de faire le nécessaire pour que les agents de Nancy disposent de cet espace de convivialité et en attendant nous demandons le maintien de l'accès au rez-de-jardin avec les aménagements nécessaires.

A Strasbourg, des travaux importants auront lieu. Nous demandons que les agents et les élus soient associés aux discussions et que 2 élus puissent participer au COMU.

## **PIC**

La climatisation du PIC de Strasbourg est un feuilleton à rebondissement. Celle-ci est en panne depuis plusieurs années. Les agents ne disposent donc que de moyens « provisoires qui durent » lors des périodes de fortes chaleurs et lorsqu'il fait froid.

Nous vous demandons de faire le nécessaire pour que cette situation soit enfin résolue.

## **Enquêteurs**

Nous demandons un véritable temps d'échanges sur la finalisation de Nautile et la fourniture de l'ensemble des données nécessaires dès que possible.

Nancy, le 14 novembre 2019